

avec un appendice consacré aux auxiliaires des édiles. Ensuite l'auteur nous offre de manière très détaillée l'étude structurée et rigoureuse de chacune de leurs attributions replacée dans le contexte général, celui du déroulement de l'histoire politique de la République. Chacune des rubriques est l'occasion de brosser un tableau complet de tous les aspects des activités des édiles, regroupées en trois thèmes, la *cura ludorum sollemnium*, avec le détail des jeux concernés et la difficile question de leur financement, en partie personnel ; la *cura urbis*, contrôle de la Ville et de sa logistique, entretien, surveillance, urbanisme, incendie, police des mœurs et des cultes ; la *cura annonae*, contrôle du commerce alimentaire, marchés, poids et mesures, prix, se complétant des ventes à prix réduit et des *frumentationes*. Ce dernier point a fait l'objet assez récemment d'études très approfondies de Catherine Virlouvet notamment, ce qui autorise ici une vision plus synthétique très éclairante. Un dernier chapitre se concentre sur la vente des esclaves et l'importante juridiction edilicienne sur le sujet dont les prescriptions alimentèrent la jurisprudence jusque loin dans le III^e siècle, à une époque où le préfet de la Ville avait depuis longtemps remplacé les édiles dans la surveillance de ce commerce. Cet aspect institutionnel de l'organisation des marchés sous la houlette et le contrôle des édiles et agoranomes a fait il y a peu l'objet d'un volume collectif qu'on rappellera ici, auquel Anne Daguet avait d'ailleurs participé, et qui brossait un tableau coloré de leurs interventions multiples (L. Capdetrey et Cl. Hasenohr [Ed.], *Agoranomes et édiles. Institutions des marchés antiques*. Bordeaux, Ausonius, 2012). Un quatrième appendice complète le volume, consacré aux extraits de l'« Édit des édiles curules », qu'Emmanuelle Chevreau avait présenté et commenté de manière critique dans le volume cité ci-dessus ; ces textes sont évoqués à de nombreuses reprises et leur citation avec traduction sera appréciée des historiens auxquels ces sources sont moins familières. Une mise à disposition d'un dossier juridique difficile dont on ne peut que louer la constitution et souligner la présence, pour l'étude de toutes les questions relatives aux litiges commerciaux, bien au-delà de la seule problématique des fonctions ediliciennes. Enfin, une conclusion étoffée clôt l'ouvrage en replaçant les temps forts de l'étude au sein d'un développement structuré des institutions. Répétons-le : une somme d'un intérêt remarquable et une mine d'informations critiques essentiellement pour l'histoire républicaine, la vie urbaine et le droit des ventes. Marie-Thérèse RAEPSAET-CHARLIER

François BERARD, *L'armée romaine à Lyon*. Rome, École française de Rome, 2015. 1 vol. 16 x 24 cm, VIII-620 p., 7 pl., 2 fig. (BIBLIOTHEQUE DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHENES ET DE ROME, 370). Prix : 54 €. ISBN 978-2-7283-1085-2.

L'ouvrage était attendu de longue date puisqu'il est issu d'un dossier d'habilitation de 2000 et que l'auteur en a publié des extraits dans divers contextes, qui ont meublé l'intervalle. La rédaction de cette édition doit être déjà ancienne au vu d'une bibliographie qui compte peu de titres de moins de dix ans d'âge et où certaines absences se perçoivent (par exemple l'*aggiornamento* des *Cohortes* de H. Freis par C. Ricci, *Historia*, 2011). Mais l'attente était largement justifiée et c'est d'une synthèse de premier plan dont nous disposons. Centrée sur la garnison de Lyon dont la composition est précisée, et solidement fondée sur un corpus d'inscriptions revues

avec rigueur et compétence, celle-ci propose un nouveau regard sur nombre d'aspects de l'armée romaine, en particulier son recrutement, sa hiérarchie et sa participation aux nombreux bureaux administratifs provinciaux. Au sein de l'exposé, nombre de notes importantes ne devront pas échapper à ceux qui s'intéressent aux armées danubiennes par exemple, et le chapitre consacré à la cohorte urbaine de Carthage s'imposera aux spécialistes de l'armée d'Afrique. La première partie du volume est consacrée comme il se doit à l'histoire de la garnison lyonnaise, des cohortes de composition et de dénomination imprécises ou incertaines de l'époque julio-claudienne à la cohorte *la Flavia urbana* que remplacera la XIII^e cohorte urbaine dans la première moitié du II^e siècle dans un échange, direct ou non, avec Carthage. C'est un chassé-croisé complexe où l'auteur propose d'ingénieuses solutions à des problématiques pauvres en sources et riches en questions qui demandent à rester prudent au niveau des conclusions. Pour chacune des troupes attestées, on dispose d'un examen précis de la documentation et des différents grades de la hiérarchie et du commandement. Ensuite, à l'époque sévérienne, cette cohorte prestigieuse, aux nombreux privilèges qui, à Rome, étaient ceux du prétoire, fut dissoute, peut-être/sans doute à cause de ses accointances avec Clodius Albinus. Après la bataille de 197, Septime Sévère la remplaça par des détachements prélevés sur les quatre légions de Germanie qui demeurèrent en poste, sans doute avec des séjours longs, jusqu'à une date imprécise du III^e siècle. Ces troupes, dont l'organisation mal connue est longuement analysée (étaient-ce ou non des vexillations ?), laissèrent à Lyon de nombreux témoignages épigraphiques, des épitaphes pour la plupart, que François Bérard a réédités avec grand soin. Commandement et hiérarchie sont également examinés avec soin, chaque fois avec remise en contexte et définition précise des postes attestés. La seconde partie part du point de vue des soldats. Tout d'abord leur identité et leur origine. Si la recherche est brève pour les *urbaniciani*, peu nombreux, elle est largement approfondie pour les légionnaires dont l'étude onomastique détaillée autorise des conclusions fermes à propos des régions de recrutement. La troisième partie porte sur les différents *officia* auxquels furent affectés un certain nombre de soldats de la garnison lyonnaise : celui du gouverneur de Lyonnaise, celui du procureur de Lyonnaise et d'Aquitaine, et les bureaux légionnaires. À chaque fois, il est possible de reconstituer un bureau presque complet en ne cherchant pas à le réunir de manière contemporaine. Cette partie apportera des renseignements utiles à la compréhension des fonctionnements administratifs provinciaux et à la définition des différents postes. Les bureaux lyonnais sont à cet égard particulièrement importants car ils présentent un caractère plus étoffé que les autres provinces inermes, proche de celui des provinces militaires. La richesse documentaire repose certes sur l'existence de la garnison mais, sans doute surtout, sur le nombre élevé de vétérans qui ont pris leur retraite à Lyon et qui y ont laissé leur épitaphe. Il est probable que les soldats détachés dans les provinces sans armée pour assurer le fonctionnement du gouvernement provincial n'étaient pas nécessairement moins nombreux, mais ils rejoignaient ensuite leur garnison sans laisser dans la capitale de nombreux témoins de leur passage. La documentation ne procure pas de révision importante de la structure des *officia* mais, par contre, illustre de manière intéressante le déroulement de la carrière des *officiales*. Le volume se clôture par un catalogue des épitaphes militaires lyonnaises dont nous avons rendu compte dans la chronique (*supra*). – L'intérêt de l'ouvrage est multiple,

épigraphique assurément grâce à une réédition utile des monuments, militaire et administratif, bien au-delà de l'histoire de la garnison lyonnaise par sa révision de nombreuses problématiques générales. Une somme d'érudition qui fera date et constituera indubitablement un pilier des prochains travaux sur l'armée romaine impériale.

Marie-Thérèse RAEPSAET-CHARLIER

Sabine LUCIANI (Ed.), avec la collaboration de Patricia ZUNTOW, *Entre mots et marbre. Les métamorphoses d'Auguste*. Bordeaux, Ausonius, 2016. 1 vol. 298 p. (SCRIPTA ANTIQUA, 82). Prix : 25 €. ISBN 978-2-35613-35613-151-5.

En parallèle avec l'exposition « Moi, Auguste, empereur de Rome », tenue au Grand Palais à Paris en 2014 à l'occasion du bimillénaire de la mort d'Auguste, a eu lieu un colloque international intitulé : « Auguste en mots. Le *princeps* au miroir de la littérature », fruit d'une coopération entre le Grand-Palais, le CNRS et l'Université d'Aix-Marseille. Le but de ce colloque, dont est issu le présent volume, était de compléter l'exposition en abordant le versant littéraire du Siècle d'Auguste. L'ensemble regroupe quatorze communications, précédées d'une préface de C. Lévy (offrant une large perspective synthétique sur l'évolution socio-historique de la philosophie à l'époque augustéenne), d'une introduction de S. Luciani (qui fait la synthèse des contributions), et d'une présentation de l'exposition du Grand-Palais (avec quelques illustrations en couleurs) par ses commissaires, C. Giroire et D. Roger, et suivies de plusieurs annexes : liste des contributeurs, résumé des contributions, liste des abréviations, *index nominum*, *index locorum* et bibliographie générale. Un ouvrage très complet et bien unitaire sur le plan formel, mais aussi, à certains égards, quant au fond. Le sous-titre choisi (« Les métamorphoses d'Auguste ») oriente habilement le lecteur vers ce qui apparaît, au fil des articles, comme un fil directeur de l'ouvrage : l'évolution de l'image d'Octave, du triumvir vindicatif et implacable vers la figure apaisante et vertuiste du fondateur du Principat. Ce volume est à ce titre un bon complément au recueil publié en 2009 par F. Hurlet et B. Minéo, *Le Principat d'Auguste. Réalités et représentations du pouvoir. Autour de la Res publica restituta*, auquel il est fait fréquemment référence. Les articles sont regroupés en quatre parties. La première s'intitule « Biographie, Littérature et politique », et est plus spécifiquement centrée sur la personne d'Auguste. Elle débute par une contribution de J. Scheid : « Les "Hauts faits du Divin Auguste". Texte littéraire ou bilan politique ? », qui apporte une réponse à la fois positive et nuancée à la double question alternative de son titre : les *Res Gestae* sont à la fois un bilan politique à portée constitutionnelle et une œuvre à prétention littéraire (comme l'illustrent notamment les clausules), bien que probablement rédigées par un secrétariat plutôt que de la main du Prince lui-même. F. Rohr Vio (« Le nozze di Augusto tra azione politica e strategie propagandistiche ») s'intéresse au mariage d'Octave et de Livie en 38 av. J.-C., pour mettre en évidence ses objectifs (stratégie politique de rapprochement avec l'aristocratie républicaine) ainsi que la démarche de légitimation mise en œuvre pour contrer les critiques d'Antoine et les attaques de Sextus Pompée (aval de Lépide en qualité de Pontifex Maximus, exploitation d'un parallèle apologétique avec les noces d'Hortensius et Marcia parrainées par Caton). Quant à M. Ledentu (« Auguste et ses